

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 270/SG/SAS portant additif à l'arrêté n° 222/SG/SAS du 16 février relatif à l'ouverture d'un concours direct pour l'admission de dix élèves infirmiers ou infirmières au Centre d'enseignement professionnel hospitalier au titre de l'année 1968

n° 270/SG/SAS

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

26 février 1968

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1968

Date du numéro

10 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1er de l'arrêté n° 222/SG/SAS du 16 février 1968 est complété ainsi qu'il-suit : Après : «Un concours direct est ouvert à la Direction de la Santé publique pour l'admission de dix élèves infirmiers ou infirmières au Centre d'enseignement professionnel hospitalier au titre de l'année 1968», Ajouter : «Ce concours comportera deux sections avec classements distincts : «Section A. — Pour l'admission de cinq élèves infirmiers ou élèves infirmières destinés à servir dans les dispensaires de la région Nord du Territoire ; « Section B. — Pour l'admission de cinq élèves infirmiers ou élèves infirmières destinés à servir dans les autres dispensaires. » (Le reste sans changement.)